

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **FRONTIGNAN, 14, rue Chasselas**, le lot 1 : au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT AVEC JARDIN**, d'une superficie de 87,42 m², cadastré section CS n° 302 pour 3 a 44 ca.

Occupé par les propriétaires.

MISE A PRIX : 120.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SAS ACTES 7, commissaires de justice
à SETE le **17 avril 2026 à 14 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 4 MAI 2026

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête du :

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE-BANQUE, société anonyme au capital de 5.582.797 euros dont le siège social est à 67003 STRASBOURG CEDEX, 1 rue du Dôme, B.P. 102/R3, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, SIREN numéro 568 501 282, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social, ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé (tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 25/00094).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

L'appartement comprend un hall d'entrée, un séjour avec coin-cuisine, un couloir desservant une buanderie-dressing, une salle d'eau, un WC, deux chambres et un bureau.